

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé du poste : Responsable coordonnateur(trice) de la Maison des adolescents Picardie Maritime

Statut : Filière administrative ou médico-sociale – Catégorie A – cadre d'emplois des attachés territoriaux ou des conseillers territoriaux sociaux-éducatifs

Mission principale :

Sous l'autorité du responsable du pôle départemental de prévention, le ou la responsable coordonnateur(trice) met en œuvre la Maison des adolescents (MDA), coordonne son ouverture, l'accueil, la prise en charge et les actions en faveur des adolescents, de leurs parents et des professionnels en lien étroit avec les partenaires (CHU, Éducation nationale, Protection Judiciaire de la Jeunesse...). Il ou elle est le garant de l'animation et de la coordination du réseau partenarial et de l'interdisciplinarité des prises en charge ainsi que de leur cohérence avec l'ensemble des actions en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la famille. Il ou elle anime l'équipe pluridisciplinaire placée sous son autorité et l'équipe investie dans la MDA et garantit le bon fonctionnement de la Maison des adolescents dans le cadre des missions réglementaires qui lui sont confiées. Il ou elle assure ses fonctions en lien, en complémentarité et en synergie avec chaque responsable hiérarchique des intervenants au sein de la MDA.

Localisation du poste : Direction enfance et famille - Pôle départemental de prévention - Maison des adolescents Picardie Maritime

Groupe de fonctions IFSE : 2A5h

Missions et activités :

Coordination, organisation et animation de l'équipe pluridisciplinaire

- fixer, communiquer et diffuser les objectifs opérationnels à l'équipe pluridisciplinaire
- guider, mobiliser et animer l'équipe en fonction des objectifs définis
- proposer et formaliser les procédures internes
- organiser et coordonner les prises en charge et les actions en faveur des adolescents et de leurs parents
- assurer l'information, la formation et l'accompagnement de l'équipe pluridisciplinaire
- procéder à l'évaluation annuelle et participer au recrutement des membres de l'équipe pluridisciplinaire
- élaborer le plan de formation

Coordination de la structure

- coordonner et garantir le bon fonctionnement de la Maison des adolescents d'Amiens et de son antenne (gestion matérielle, technique et financière)
- garantir l'adéquation et la qualité de l'accueil et de l'accompagnement proposé par l'équipe aux adolescents et à leur famille dans le cadre des missions qui lui sont confiées ; garantir le respect des droits des usagers de la Maison des adolescents
- coordonner la préparation et assurer le suivi de l'exécution du budget de la structure ; rendre compte au responsable de pôle
- coordonner l'élaboration et l'actualisation des tableaux de bord et de suivi de l'exécution du budget et de la situation budgétaire
- développer des actions de communication envers les adolescents et leurs parents, ainsi qu'envers les professionnels concernés (création d'outils de communication, gestion d'un site web de la Maison des adolescents avec un portail public et un portail professionnels participatifs...)

Coordination et animation du partenariat

- coordonner, sur l'ensemble du département, la synergie des différents acteurs internes et externes, constituer, animer, mobiliser et développer le réseau partenarial (élaboration, préparation et suivi de conventions partenariales et de financement...)
- animer la transversalité interne et externe dans le cadre de la prise en charge et de l'accompagnement : garantir le partage de l'information, l'association aux projets, l'implication des acteurs dans les réflexions
- garantir l'interdisciplinarité des prises en charge ainsi que de la transversalité au sein du réseau de partenariat, contribuer à la promotion d'une culture commune de la prise en charge de l'adolescence, au soutien des professionnels, à la coordination des actions et la mise en place de prises en charge partagées avec les diverses institutions et partenaires, et en favorisant des coopérations et des articulations entre les professionnels de la santé, de l'Éducation nationale, de la justice, de l'action sociale et des collectivités locales
- veiller à la cohérence des actions avec l'ensemble des actions de prévention en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la famille en œuvre sur le département
- négocier et conduire la passation de conventions entre les partenaires et en garantir le respect
- participer au réseau national des Maisons des adolescents.

Contribution à l'accueil et à la prise en charge des adolescents

- être partie prenante et participer à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement proposé au public avec l'équipe de la MDA (antenne y compris)
- assurer un soutien à l'ensemble des professionnels de la MDA et être, en cas de nécessité, un interlocuteur auprès des jeunes et de leurs parents dans les situations difficiles
- favoriser la synergie entre les différents acteurs intervenant dans le domaine de l'adolescence sur l'ensemble du département

Evaluation

- concevoir, élaborer, mettre en œuvre, en lien avec les partenaires, des outils stratégiques de pilotage, d'aide à la décision et d'évaluation qualitative permanente : définir des indicateurs de suivi et de diagnostic partagé, mettre en place des tableaux de bord et garantir l'implication de l'équipe dans la procédure d'évaluation quantitative et qualitative dans le respect du droit des usagers.

Expertise et veille stratégique

- apporter une expertise technique aux membres de l'équipe sur des questions techniques concernant la prise en charge des adolescents
- mener une veille informationnelle sur les évolutions législatives et sociales relatives à l'action en faveur de la jeunesse
- développer les échanges avec les autres Maisons des adolescents dans le cadre d'un enrichissement de la réflexion sur les orientations stratégiques et le fonctionnement de la Maison des adolescents
- participer à la réflexion transversale sur les politiques institutionnelles en matière d'actions en faveur de la jeunesse.

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : le ou la responsable coordonnateur(trice) de la Maison des adolescents est placée sous l'autorité du responsable du pôle départemental de prévention qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation. Il ou elle lui rend compte de façon régulière de son activité et des problématiques rencontrées.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec les membres de l'équipe du pôle départemental de prévention
- avec les pôles de la direction enfance et famille
- avec les services des autres directions du département et en particulier avec les territoires

Externes :

- avec les représentants des structures
- avec les autres institutions partenaires

Compétences requises :

Connaissances :

- connaissance approfondie des politiques sociales, de leur législation, plus particulièrement en matière d'aide sociale à l'enfance et de prévention
- connaissance juridique et administrative des dispositifs concernant la prévention et la protection de l'enfance
- connaissance de base en psychologie et en psychopédagogie
- maîtrise de la technique de conduite d'entretiens individuels
- connaissance du fonctionnement de l'administration départementale et des territoires médico-sociaux
- connaissance approfondie du public adolescent, de ses particularités, des problématiques liées à la prise en charge de l'adolescence
- connaissance du réseau et des acteurs intervenants dans le domaine
- connaissance des méthodes de management, d'encadrement d'équipe pluridisciplinaire
- connaissance des méthodes de conduite de projet et de démarche d'évaluation des politiques publiques
- maîtrise de l'outil informatique

Aptitudes professionnelles :

- aptitude à l'organisation et à la coordination
- capacité à impulser et à défendre un projet
- capacité d'analyse et de synthèse
- aptitude au travail par projet
- aptitude à l'animation de réunions et de réseaux
- force de proposition
- aptitude à la prise de décision
- aptitude à la délégation et au contrôle
- capacité d'analyse et d'évaluation des situations
- capacité à contenir, penser et gérer les conflits
- capacité à fédérer

Comportements professionnels – motivations :

- excellent relationnel
- écoute
- empathie
- prise de recul
- sens du travail en équipe et en transversalité
- disponibilité
- mobilité
- réactivité
- autonomie
- motivation pour l'accompagnement des personnes
- sens de la prospective
- loyauté envers l'institution
- dynamisme

Avantages

Les agents du Département profitent d'une politique RH dynamique, innovante et stimulante :

- Développement et renforcement des compétences : Un plan de formation ambitieux et un accompagnement à la mobilité interne tout au long de la carrière
- Soutien financier : Régime indemnitaire, prime annuelle, titres-restaurant
- Déplacements : Forfait mobilité durable et participation aux frais de transport en commun (75% dont location de vélo et co-voiturage)
- Action Sociale : Accès aux prestations du CNAS (vacances, loisirs, billetterie) et à une Amicale du personnel, temps conviviaux (noël des enfants du personnel, vœux, village des agents...), accompagnement social et actions de prévention des risques professionnels
- Inclusion : Aides spécifiques et adaptation des postes de travail
- Santé : Contrats collectifs mutuelle et à la prévoyance avec participation de l'employeur, séances sport-santé et bâtiments équipés de salles de sport
- Équilibre : Télétravail et horaires flexibles pour concilier vie professionnelle et vie personnelle
- Conciergerie privée sur Amiens
- Déploiement d'actions pour améliorer continuellement la qualité de vie au travail, le travail en transversalité et en mode projet

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 30 avril 2026.